



Prix de marché des matières premières (€/t)
(Prix franco usine mars 2007, parité RENNES moyenne du mois).

Blé	154
Orge	147
Mais	157
Triticale	-
Manioc 67 % amidon	-
Son de blé	134
Remoulage demi-blanc	144
Gluten Feed de blé	-
Drèches de distillerie de blé	-
Solubles de distillerie	-
Corn Gluten Feed	-
Pois protéagineux	184
Féverole	-
Tourteau de soja 48	232
Tourteau de colza	179
Tourteau de tournesol non décortiqué	146
Tourteau de tournesol argentin	-
Graine de colza	250
Graine de tournesol	-
Huile de soja	548
Huile de colza	600
Mélasses de canne	143
L-Lysine	1400
DL-Méthionine	2300
L-Thréonine	1850
L-Tryptophane	30000
Carbonate de calcium	50
Phosphate bicalcique	330
3-Phytase	11000

Les majorations mensuelles des céréales et du pois sont incluses. Les prix des acides aminés et de la phytase microbienne sont indicatifs. Des achats en faible quantité chez les revendeurs conduisent à des prix qui peuvent être majorés de 20 à 30 %. Nous ne disposons pas toujours de cotation pour l'ensemble des matières premières.

Rédaction de cette note : **Didier Gaudré** : didier.gaudre@ifip.asso.fr ; 02 99 60 98 26

Service Alimentation : vos contacts à l'IFIP - Institut du Porc

Pôle Techniques d'élevage à Rennes : IFIP La Motte au Vicomte, BP35104, 35651 Le Rheu cedex :

• **Nathalie Quiniou** : nathalie.quiniou@ifip.asso.fr ; 02 99 60 98 38

Pôle Techniques d'élevage et Pôle Economie* à Toulouse : IFIP, 34 boulevard de la gare , 31500 :

• **Laurent Alibert** : laurent.alibert@ifip.asso.fr ; 05 62 16 61 73

• **Eric Royer** : eric.royer@ifip.asso.fr ; 05 62 16 61 76

• **Hervé Marouby*** : herve.marouby@ifip.asso.fr ; 05 62 16 61 84



Prix d'intérêt des Matières Premières (€/t)

Le prix d'intérêt de chaque matière première est déterminé dans le cas de formules farine croissance et finition, satisfaisants les recommandations du CORPEN 2003. Cette détermination s'effectue avec les prix de marché relevés dans la presse spécialisée et auprès de fournisseurs.

Une matière première dont le prix d'intérêt est supérieur à son prix de marché apparaît en gras dans le tableau. Une matière première est intéressante lorsque son prix de marché est inférieur à son prix d'intérêt. Mais cela ne suffit pas, car il faudra également dans ce cas, tenir compte du taux entrant, afin de ne pas mobiliser inutilement des capacités de stockage.

	Prix d'intérêt		
	Prix de MARCHÉ	Croissance CORPEN	Finition CORPEN
Blé	154		
Orge	147	146	
Maïs	157	151	151
Triticale	-	152	152
Manioc 67	-	132	135
Son de blé	134	128	129
Remoulage 1/2 blanc	144		144
Gluten Feed blé	-	136	137
Drèches distillerie de blé		170	168
Sol. Distillerie	-	128	130
Corn Gluten Feed	-	130	131
Pois	184	171	172
Féverole blanche	-	178	179
T. Soja 48	232		
T. Colza	179		
T. Tournesol argentin	-	146	149
T. Tournesol non déc.	146		
Gr. Colza	250	233	219
Gr. Tournesol	-	174	164
Huile soja	548	293	264
Huile colza	600	293	264
Mélasses Canne	143	98	107
L-Lysine	1400		
DL-Méthionine	2300		
L-Thréonine	1850		
L-Tryptophane	30000	7697	7342
Carbonate Ca	50		
Phosphate bicalcique	330	221	79
3-Phytase	11000		
Phosphate monocalcique	-	325	137

Commentaires

Une nouvelle matière première est incluse à l'analyse à partir de ce mois de mars, il s'agit de la drèche de distillerie de blé issue de la fabrication d'éthanol. Le tableau ci dessus donne une indication de son prix d'intérêt. Les valeurs nutritionnelles retenues sont celles des tables INRA-AFZ (2004) pour les drèches de distillerie de blé contenant plus de 7 % d'amidon sur brut.

Le blé augmente de 4 €/T et l'orge diminue de 1 €/T ce qui permet à cette dernière d'être réintroduite dans l'aliment finition et de se rapprocher de son prix d'intérêt en croissance. Les issues de meunerie restent toujours peu intéressants. Le tourteau de soja marque le pas (-6 €/T) tandis que les acides aminés sont à la baisse (-50 €/T pour la lysine et la thréonine, -150 €/T pour la méthionine). Les tourteaux de tournesol et de colza maintiennent leur compétitivité malgré la hausse de 6 €/T pour ce dernier.

L'augmentation du coût de revient matières premières des aliments, par rapport au mois de février 2007, est de 3.4 €/T pour les aliments croissance et unique, et de 2.4 €/T pour l'aliment finition.

Estimation du coût matières premières de formules équilibrées pour porc charcutier

FORMULES	Aliment UNIQUE	Croissance CORPEN	Finition CORPEN
MATIERES PREMIERES			
Blé	763	740	626
Triticale			
Orge			181
Tourteau de soja 48	15	36	13
Pois de printemps			
Son de blé			
Remoulage ½ blanc	2.2	25	
Mélasse de canne			
Graine de colza			
Féverole			
Tourteau de colza	150	150	105
T. Tournesol	45	22	50
L-Lysine HCl	4.1	4.2	4.1
DL-Méthionine	0.05	0.1	0.05
L-Thréonine	0.9	1	1
L-Tryptophane			
Carbonate de calcium	11.73	13.6	11.8
Phosphate bicalcique			
3-Phytase	0.07	0.1	0.05
Sel	3	3	3
COV	5	5	5
CARACTERISTIQUES NUTRITIONNELLES			
ED (kcal)	3118	3128	3094
EN (kcal)	2240	2241	2239
EN (Mégajoules)	9.38	9.38	9.37
MAT (g)	155	159	144
Lysine (g)	9.2	9.7	8.7
Lysine digestible (g)	8.0	8.4	7.5
Lysine digestible/EN (g/MJ)	0.85	0.9	0.8
Phosphore total (g/kg)	4.7	4.7	4.4
Phosphore digestible (g/kg)	2.2	2.5	2.0
Prix (€) / Tonne	166.3	168.5	163.7
Prix de 10MJ EN (€)	177.2	179.6	174.7

(*) : Les formules présentées sont le résultat brut de l'optimisation. Elles ne tiennent pas compte du minima d'introduction fixé, pour la 3-Phytase à 280 FTU en engraissement soit 56g/T, qu'il faudrait envisager pour la fabrication de ces aliments.

Suivi du coût de l'alimentation biphase CORPEN

Le coût matières premières de l'alimentation biphase CORPEN avec 60 % d'aliment Finition est comparé à celui d'un aliment unique. Cet écart de coût fait bien entendu abstraction de l'amélioration prévisible des performances zootechniques, liée à la distribution d'un aliment plus adapté en phase de croissance.

Biphase CORPEN	165.6 €/T
Biphase CORPEN-aliment UNIQUE	-0.7 €/T

Contraintes retenues pour la constitution des aliments

	Standard	Croissance	Finition
MAT maxi (%)	17,5	16,5 (références CORPEN 2003)	15,0
P total maxi (%)	0,55	0,48 (références CORPEN 2003)	0,44
Énergie nette mini - MJ	9,4	9,4	9,4
P digestible mini (%)	0,22	0,25	0,2
Lysine digestible/EN (g/MJ)	0,85	0,90	0,80

Majorations mensuelles commerciales sur les céréales et les protéagineux (en €/tonne) (moyenne)

Mois	Blé, orge, maïs, pois (1)
Janvier	5.58
Février	6.51
Mars	7.44

(1) Pour le pois, faute d'un accord interprofessionnel, le SNIA et le SYNCOPAC préconisent, pour la campagne 2003/2004 une majoration bimensuelle (du 1er août au 30 juin) identique à celle appliquée sur les céréales, tandis que la FFCAAT et la FNA recommandent 1,22 €/t/mois base août.

Cette lettre d'information "Aliment" a pu vous être envoyée gratuitement grâce aux entreprises partenaires suivantes :

≡Biomim≡

additifs et équipement de laboratoire d'analyse de mycotoxines

SoftAcid®

L'acide idéal en FAF
 ✓ Non corrosif
 ✓ Non volatil
 ✓ Diminue la sédimentation

Pour toute information,
christian.tenier@biomin.net
 Tel: 02.96.76.54.80

Pour toute question, contactez
 Mr Calmont - Borregaard France
 Tél : 06.32.60.49.56